

258525-2026 - Competition

France – Commissioning of heating installations – Concession pour la conception, réalisation, financement et exploitation de la centrale géothermique du MIN de Rungis

OJ S 74/2026 16/04/2026

Contract or concession notice – standard regime

Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: SEMMARIS - Marché International de Rungis

Email: isabel.marques@semmaris.fr

Legal type of the buyer: Entity with special or exclusive rights

Activity of the contracting authority: Economic affairs

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Concession pour la conception, réalisation, financement et exploitation de la centrale géothermique du MIN de Rungis

Description: La SEMMARIS est la société chargée de la gestion et de l'aménagement du Marché International de Rungis, par décret n° 65-325 du 27 avril 1965 ainsi que par l'article 199 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques. L'article 34 de la loi n° 2025-268 du 24 mars 2025 d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture a modifié l'article 199 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques en prolongeant la mission de la SEMMARIS jusqu'au 31 décembre 2068. Outre ses compétences proprement dites, son savoir-faire consiste en la gestion de contrats à long terme et en l'exploitation des réseaux de chaleur. Le réseau du MIN et des zones annexes représente une trentaine de km et environ 160 sous-stations. Ce réseau a été créé en 1969 et exploité dans le cadre d'une concession de 30 ans. A l'issue de cette concession, la SEMMARIS a repris en propre la gestion du réseau. Le réseau de chaleur du MIN est alimenté par une unité de valorisation énergétique et une chaufferie gaz assurant l'appoint secours, ce qui permet la distribution d'environ 167 GWh (en 2025). Cette production permet d'alimenter également 4 réseaux en plus du réseau de chaleur du MIN : ADP, Rungis Ville, SICUCV, zone Sénia. La chaleur est actuellement distribuée en Haute et en Basse Pression.

Procedure identifier: 6e8d3031-61ec-4d62-a9c0-6867ce6f34ef

Internal identifier: BU Immobilière - Direction de l'Exploitation et de la Maintenance

Type of procedure: Other multiple stage procedure

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50721000 Commissioning of heating installations

Additional classification (cpv): 09323000 District heating, 45232140 District-heating mains construction work, 45251141 Geothermal power station construction work, 71314300 Energy-efficiency consultancy services, 71321200 Heating-system design services, 45255500 Drilling and exploration work

2.1.2. Place of performance

Postal address: 1 rue de la Tour

Town: Chevilly Larue

Postcode: 94550

Country subdivision (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Country: France

Additional information: La consultation est passée conformément aux dispositions du Code de la commande publique relatif aux contrats de concession. La SEMMARIS pourra recourir à la négociations, conformément à l'article L.3121-1 et R.3121-5 du Code de la commande publique. Des négociations pourront être engagées sur les éléments techniques et financiers. Des auditions de présentation des offres pourront être organisées afin d'en clarifier la compréhension. Le délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre est fixé à 180 jours.

2.1.4. General information

Additional information: Cette concession de services est passée selon une procédure restreinte. A ce titre il comprend deux phases : une phase de sélection des candidatures, puis une phase d'offres. Les candidatures seront jugées selon la conformité administrative du dossier, les capacités économiques et financières, techniques et professionnelles. Le dossier de consultation des entreprises sera transmis aux 5 candidats admis à poursuivre la procédure en phase d'offres.

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Concession pour la conception, réalisation, financement, et exploitation de la centrale géothermique du MIN de Rungis

Description: Dans le cadre de sa feuille de route RSE, la SEMMARIS souhaite diversifier ses approvisionnements en chaleur d'origine renouvelable et locale. La SEMMARIS envisage la réalisation dans le périmètre du MIN d'une géothermie profonde au Dogger. La SEMMARIS a déposé à la DRIEAT en juillet 2024 une demande de permis d'exploration, qui est en cours d'instruction. Ce permis d'exploration aura une validité de 3 ans à partir de sa date d'obtention. L'objectif est une mise en service de la géothermie avant fin 2028. Le projet prévoit une valorisation de chaleur géothermique estimée entre 56 et 70 GWh/an en sortie de centrale géothermique pour un investissement total (production + raccordements réseau) estimé à 25 M €, en date de valeur de janvier 2024. Cette production géothermique amènera une nouvelle source de production de chaleur d'origine renouvelable dont moins de la moitié sera utilisée pour les besoins du MIN. L'excédent devra être commercialisé à d'autres réseaux de chaleur.

- Dans le cadre du contrat de concession, il appartiendra au concessionnaire de réaliser un nouveau doublet géothermique au Dogger, sur la commune de Rungis sur la zone dite des Entrepôts du MIN, associé à l'échangeur géothermique ;
- Concevoir, financer et construire une centrale géothermique comprenant tous les équipements techniques et les pompes à chaleur (PAC) sur le même site, y compris les éléments de réseau nécessaires (canalisations, stations d'échange...);
- Commercialiser une partie de la chaleur à la SEMMARIS à un prix préférentiel ;
- Commercialiser à ses risques et périls le surplus de chaleur ;
- Exploiter la centrale géothermique ainsi que les canalisations qu'il aura établies. En contrepartie, le

Concessionnaire sera rémunéré : - par la SEMMARIS pour la chaleur qu'elle achètera, dans le cadre d'une tarification binomiale basée : o Sur les volumes de chaleur enlevés (tarif R1) ; o Sur une part des charges fixes (tarif R2). Les tarifs seront indexés selon des modes de calculs à définir. - par la vente auprès des réseaux de chaleur environnants, à ses risques et périls. La présente concession vaudra occupation du domaine public. Le Concessionnaire s'acquittera, à ce titre, d'une redevance d'occupation fixée dans le dossier de consultation des entreprises. A titre d'information, la SEMMARIS participera au coût de conception et de réalisation de l'opération. Le montant sera fixé au cahier des charges.

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50721000 Commissioning of heating installations

Additional classification (cpv): 09323000 District heating, 45232140 District-heating mains construction work, 45251141 Geothermal power station construction work, 45255500 Drilling and exploration work, 71314300 Energy-efficiency consultancy services, 71321200 Heating-system design services

5.1.2. Place of performance

Postal address: 1 rue de la Tour

Town: Chevilly Larue

Postcode: 94550

Country subdivision (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 30 Years

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no

Additional information: Compte tenu des investissements et de la durée du permis d'exploitation des puits géothermiques, la durée de la concession est de 30 ans ferme.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Les candidatures seront jugées selon la conformité administrative du dossier, la capacité économique et financière et la capacité technique et professionnelle. S'agissant de la conformité administrative du dossier de candidature, le candidat devra justifier des pièces suivantes : Pièce 1 : - Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) datée et signée par la personne habilitée à engager l'entreprise pour le candidat et /ou chacun des membres du groupement. En cas de groupement, le mandataire devra être le futur exploitant de la centrale géothermie. L'attention du candidat est appelée sur le caractère intangible de la forme de la candidature. En effet, il n'est pas possible, sauf cas d'exceptions, de modifier la forme de la candidature entre la phase de candidature et la phase de dépôt des offres ; - DC2 ; Pièce 2 : Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise pour le candidat et/ou chacun des membres du groupement. En cas de délégation de compétence ou de signature, l'ensemble des actes de délégation de compétence ou de signature devra être produit. - Appartenance à un groupe. Dans l'affirmative, merci d'indiquer le nom du groupe ; Pièce 3 : Déclaration sur l'honneur prévue à l'article R. 3123-16 du code

de la commande publique, dûment datée et signée par la personne habilitée à engager l'entreprise pour le candidat et/ou chacun des membres du groupement, attestant : - Que la société ne fait l'objet d'aucune exclusion de participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-11 du code de la commande publique dans sa rédaction en vigueur à la date de parution de l'avis de concession concernant la présente procédure. - Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts. Si le candidat est en procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet (ou leur équivalent pour les candidats étrangers non établis en France) ainsi qu'une note démontrant qu'il est en mesure d'exécuter le contrat de concession compte-tenu des règles applicables en matière de poursuite des activités dans le cadre de ces situations. Pièce 4 : Pour le candidat et/ou chacun des membres du groupement, l'ensemble des certificats visés à l'article R. 3123-18 du code de la commande publique et délivrés par les administrations et organismes compétents tels que prévus dans l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution de marchés publics et de contrats de concession. Ces certificats permettent d'attester que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales. En ce qui concerne les impôts, taxes et cotisations sociales pour lesquels la délivrance d'un certificat ne serait pas prévue, le candidat fait, sous sa propre responsabilité, une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée. Les candidats étrangers établis dans un pays tiers doivent, pour les impôts, taxes et cotisations sociales ne donnant pas lieu, dans ledit pays, à la délivrance d'un certificat par les administrations et organismes de ce pays, produire une déclaration sous serment effectuée devant une autorité judiciaire ou administrative de ce pays. Pièce 5 : Pour le candidat et/ou chacun des membres du groupement, la description détaillée de l'entreprise : forme juridique (extrait K-bis de moins de trois mois), moyens en personnel, structure capitalistique (détail de la répartition du capital). The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Criterion: General yearly turnover

Description of selection criterion: S'agissant de la capacité économique et financière, le candidat devra justifier des pièces suivantes : Pièce 6 : Attestation d'assurance en cours de validité des membres du groupement ou du candidat Pièce 7 : chaque candidat et/ou chacun des membres du groupement produira : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de la concession pour chacun des trois derniers exercices disponibles ; - Les bilans ou extraits de bilans, comptes de résultat et annexes du candidat pour chacun des trois derniers exercices disponibles clos (ou des seuls exercices clos si la date de création de l'entreprise est inférieure à trois ans ou les équivalents pour les candidats étrangers non établis en France) ; - Une déclaration bancaire quant à la situation de sa trésorerie et toute déclaration jugée utile par le candidat.

The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: S'agissant de la capacité technique et professionnelle, le candidat devra justifier des pièces suivantes : Pièce 8 : Chaque candidat ou groupement établira une note détaillée permettant d'apprécier ses capacités et garanties techniques du groupement ou de son entreprise. Dans cette note, le candidat justifiera de sa capacité à

assurer ou faire assurer, notamment en tenant compte des enjeux environnementaux et énergétique, la maîtrise d'œuvre, la construction, la conduite des procédures administratives, ainsi que l'exploitation pendant la durée de la concession. Cette note comprendra, (i) des références dont le candidat peut se prévaloir ; (ii) des indications sur le personnel d'encadrement, son effectif, ses titres d'études ou son expérience professionnelle. Le candidat produit également ses qualifications ou certifications éventuelles. Pièce 9 : Mémoire décrivant les moyens humains et matériels dont l'entreprise ou le groupement dispose. Pièce 10 : Qualification : les candidats devront justifier des qualifications suivantes ou équivalent par des références/attestations de travaux : Qualification Qualibat 5274 - Exploitation d'installation de chauffage et de rafraîchissement avec garantie totale dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m², Qualification Qualibat 5282 - Exploitation de réseaux de chaleur et de froid urbain puissance > 6mw ou avec d.s.p. Ces qualifications ne pourront pas être sous-traitées. The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Information about the second stage of a two-stage procedure:

Minimum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 5

Maximum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 5

The procedure will take place in successive stages. At each stage, some participants may be eliminated

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution. Tous les critères seront indiqués dans le dossier de consultation transmis aux candidats admis à répondre à la phase d'offres.

5.1.11. Procurement documents

Access to certain procurement documents is restricted

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Information about restricted documents is available at: <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Allowed

Address for submission: <https://marches.maximilien.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Advanced or qualified electronic signature or seal (as defined in Regulation (EU) No 910/2014) is required

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of requests to participate: 15/05/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Allowed

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: SEMMARIS - Marché International de Rungis - Tribunal Administratif de Melun

Review organisation: SEMMARIS - Marché International de Rungis - Tribunal Administratif de Melun

Organisation providing additional information about the procurement procedure: SEMMARIS - Marché International de Rungis

Organisation providing offline access to the procurement documents: SEMMARIS - Marché International de Rungis

Organisation providing more information on the review procedures: SEMMARIS - Marché International de Rungis - Tribunal Administratif de Melun

Organisation receiving requests to participate: SEMMARIS - Marché International de Rungis

Organisation processing tenders: SEMMARIS - Marché International de Rungis

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: SEMMARIS - Marché International de Rungis

Registration number: 66201249100012

Department: 94550

Postal address: 1 rue de la Tour

Town: Chevilly Larue

Postcode: 94550

Country subdivision (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Country: France

Contact point: SEMMARIS - Direction des Affaires Juridiques et Générales et de la Compliance

Email: isabel.marques@semmaris.fr

Telephone: +33141808147

Internet address: <https://www.rungisinternational.com>

Information exchange endpoint (URL): <https://marches.maximilien.fr>

Buyer profile: <https://marches.maximilien.fr>

Other contact points:

Official name: Tribunal Administratif de Melun

Department: 77000

Postcode: 77000

Email: greffe.ta-melun@juradm.fr

Telephone: +33160565690

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation providing offline access to the procurement documents

Organisation receiving requests to participate

Organisation processing tenders

Review organisation

Organisation providing more information on the review procedures

Mediation organisation

8.1. ORG-0000

Official name: Publications Office of the European Union

Registration number: PUBL

Town: Luxembourg

Postcode: 2417

Country subdivision (NUTS): Luxembourg (LU000)

Country: Luxembourg

Email: ted@publications.europa.eu

Telephone: +352 29291

Internet address: <https://op.europa.eu>

Roles of this organisation:

TED eSender

Notice information

Notice identifier/version: 59dda915-ed64-472b-82e3-4fcab8b1d5e4 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 14/04/2026 15:03:43 (UTC+00:00) Western European Time, GMT

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 258525-2026

OJ S issue number: 74/2026

Publication date: 16/04/2026